

Pièce n° 6

N'oublions pas que les conséquences ^{de} cette surexploitation sont présentes dans l'agriculture où l'eau de mer infiltre les nappes phréatiques.

Ensuite, vient la question de l'eau. Fondamentale ! Et il est impensable que cela ne soit pas pris en compte dans les décisions présentes et à venir.

Les carrières de sable modifient complètement le paysage et perturbent le cycle naturel des éléments, notamment celui de l'eau (la faune et la flore n'en sont pas exempts, mais je me concentrerai sur le plus visible et le plus crucial qu'est l'eau). L'activité des sablières met à jour les nappes phréatiques ; les arbres dans les alentours meurent, les puits et les mares s'assèchent, et il y a une évaporation massive de l'eau sensée être protégée par sa situation souterraine. Nul ne peut ignorer aujourd'hui les problématiques liées à l'eau, que nous commençons à traverser. Il s'agit d'une question très importante pour le territoire, mais pas seulement, puisqu'en tant que citoyen du monde, nous avons une responsabilité à assurer sur les ressources en eau que nous avons. Toutes les politiques publiques mettent un point d'attention fort, à juste titre, sur cette nouvelle problématique ; nous avons une possibilité de manoeuvrer pour éviter le pire et j'ai l'impression que malgré tout, les décisions sont prises au profit des industriels et de la finance. Que veut-on offrir aux générations à venir ?

Tous les spécialistes de l'eau (je vous conseille à ce propos de vous renseigner et d'écouter ce que dit l'hydrologue Emma Haziza au sujet de l'eau...), de l'énergie et du climat s'accordent pour dire qu'il est vraiment temps de mettre en place des actions de sauvegarde des ressources de la planète. Et il me semble qu'étendre les carrières de sable serait plus nocif que porteur d'espoir pour l'avenir. Quid d'une étude de l'eau indépendante sur le sujet avant de prendre quelque décision qu'il soit ?

Je terminerai d'exposer ce que je pense des modifications que vous souhaitez vouloir apporter au PLU avec la question suivante : Si aujourd'hui on utilise des terres qui ont hier été protégées, en sachant que ces mêmes terres seront désormais destinées à être saccagées, à quoi cela sert-il de mettre en place des réflexions sur le territoire ?

Souvenez-vous que la finance ne doit jamais devenir prioritaire sur le bon sens et le bien commun car comme le dit Geronimo : Quand le dernier arbre aura été abattu, quand la dernière rivière aura été empoisonnée, quand le dernier poisson aura été pêché, alors on saura que l'argent ne se mange pas ». N'en venons pas là.

Ceci était mon avis et mes observations. Concernant mes propositions les voici :

- si modification des affectation des terres il devrait il y avoir, ce serait pour densifier les terres à reboiser (ce qui serait un pari pour relever les défis futurs causés par les problématiques de l'eau déjà engagées) ;
- pour les questions du « comment construire sans sable », j'invite toutes les politiques publiques à se renseigner sur les autres matériaux de construction, et à s'ouvrir aux habitats légers (yourtes, caravanes, tiny houses, etc.) et aux constructions alternatives (maisons terre-paille, maisons en bois, etc.) ;
- j'invite aussi les politiques publiques à proposer la densification des haies bocagères, en passant par la pédagogie, le conseil et pourquoi pas le soutien...
- concernant l'agriculture en elle-même, il est difficile pour les jeunes agriculteurs de s'installer. Des concertations avec les élus, les petits agriculteurs qui souhaitent se lancer, les agriculteurs déjà en place devraient être mises en place pour réfléchir aux façons de favoriser les agricultures respectueuses du vivant et du territoire par rapport aux agricultures industrielles.

Annexe sur la question du Projet d'Intérêt Général.